

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	32 (1903)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	Institut de la Sainte-Croix à Cham

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

congressistes en Suisse. Une circulaire ultérieure donnera les renseignements nécessaires sur ce sujet.

— *Subventions à l'école primaire.* — Dans la dernière session de mars, le Conseil national a adopté, sans modifications notables, le projet de loi élaboré par le Conseil fédéral d'après l'article constitutionnel 27bis voté, le 23 novembre 1902, par le peuple suisse.

Le mode de répartition des subsides par tête d'habitant a été maintenu.

Le projet de loi ne viendra en discussion au Conseil des Etats que dans la prochaine session de juin.

**Uri.** — M. Colomban Russi a fêté dernièrement le 98<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance. Il a rempli pendant 70 ans les fonctions d'instituteur à Andermatt.

**Fribourg.** — † *M. Oscar Blanc, instituteur.* — Mercredi 25 février, un long cortège de parents et d'amis accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de M. Oscar Blanc, instituteur, à Praroman.

Caractère gai et jovial, M. Blanc, avec sa verve intarissable, était aimé de ses collègues.

La paroisse de Praroman lui a fait de belles funérailles. Le cercueil était porté par quatre instituteurs. Dans le cortège on remarquait M. l'inspecteur Perriard et de nombreux membres de la Cécilienne du décanat de Saint-Maire.

M. Oscar Blanc a rempli pendant 17 ans les fonctions d'instituteur à Praroman. — *R. I. P.*

---

### *Institut de la Sainte-Croix à Cham*

---

L'éducation des jeunes filles catholiques est d'une si grave importance que le plus grand soin doit être apporté dans le choix de ceux à qui elle est confiée.

L'Institut de la Sainte-Croix, déjà si généralement estimé pour l'éducation fondamentalement religieuse et les soins tout maternels qu'y reçoivent les élèves, répond parfaitement aux désirs des familles par l'enseignement à la fois théorique et pratique qui y est donné.

Depuis l'an 1869, cette maison d'éducation poursuit son but avec un succès qui la place parmi les premières institutions de ce genre. Environ 70 élèves, dont une vingtaine d'étrangères, sortent chaque année de ce Pensionnat. Sa situation ravissante sur les bords du lac de Zoug ne manque pas d'y attirer les jeunes filles de la Suisse française désireuses d'acquérir une solide instruction tout en se familiarisant avec la langue allemande.

---

On agit d'autant moins qu'on s'agit davantage.

---